



**AVIS DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE
L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU BAR DE LA
PATINOIRE**

Nom de la personne publique :

Commune de Villard de Lans
Place Pierre Chabert
38250 VILLARD DE LANS

Adresse du profil acheteur pour mise à disposition des documents, renseignements complémentaires et remise des offres : <https://www.marches-securises.fr>

Objet : la Commune de Villard de Lans lance une consultation afin d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation du bar de la Patinoire, 105 chemin de la Patinoire à Villard-de-Lans.

Mise à disposition : La Commune de Villard-de-Lans met à disposition de l'occupant l'espace bar situé au rez-de-chaussée de la patinoire d'environ 128 m², un petit local d'environ 5 m² situé derrière le bar, une cave d'environ 80 m², l'accès abrité extérieur attenant à la salle du bar.

Cadre juridique : Ordonnance n°2017-562 du 19/04/17 relative à la propriété des personnes publiques. L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par une convention d'occupation temporaire du domaine public, conclue à titre précaire et révocable.

Visite préalable des lieux : une visite est organisée le 03 septembre 2025 à 14h – rdv à prendre via la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

Durée : 5 ans à compter du 1^{er} novembre 2025

Présentation des offres – documents à fournir par le candidat :

Voir règlement de consultation

Date limite de remise des offres : 15 septembre 2025 à 12h

Les offres doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://www.marches-securises.fr>

Critères d'attribution :

Voir règlement de consultation

Date d'envoi de la publication : 13 août 2025